



HALLUIN – LILLE – VALENCIENNES



Le bulletin d'information de
la section locale de l'UNSA Douanes – DR de Lille



Le grand débat douanier !

Communiqué intersyndical : A l'heure des grandes « consultations citoyennes », les douaniers ont décidé de faire leur grand débat également. Ainsi, sur la DR de Dunkerque, tous les douaniers ont pu exprimer leurs doléances et rédiger la liste de leurs revendications (voir document de l'intersyndicale locale ci-joint). Les salaires et une meilleure reconnaissance sont au cœur des enjeux, tout comme l'avenir de nos missions.

La mise en œuvre du BREXIT, aux forceps pour ce qui concerne la DGDDI, replace les douaniers au centre des enjeux économiques, fiscaux et de lutte contre toutes les fraudes. Cette mise en œuvre difficile met aussi en évidence l'état dans lequel a été mis notre belle maison depuis des années de réformes successives.

Il faut donc dans la période que les douaniers se fassent entendre car cela ne peut plus durer

C'est ce que les collègues des DR de Dunkerque et Lille tentent de mettre en place. Ils ont déposé leur cahier revendicatif au directeur interrégional vendredi dernier, lui laissant jusqu'au 1er mars pour répondre. A défaut de réponse, les actions ont commencé dès le lundi 4 mars, dans la durée, et sous toutes les formes possibles et imaginées par les agents eux-mêmes.

L'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-Solidaires-UNSA-CGC-USDFO, face à une administration sourde aux revendications des douaniers depuis des mois voire des années, soutient ce processus d'actions envisagées dès le lundi 4 mars.

Elle alerte par la présente les médias sur la situation des douaniers, de leurs missions et de leurs services.

Nous ne doutons pas un instant que les douaniers, comme toujours, vont s'engager corps et âme dans cette nouvelle étape de l'histoire douanière. Chacun souhaite que le BREXIT se passe au mieux. Ils vont donc pallier les manquements et l'impréparation.

Mais ils veulent aussi alerter les autorités et les populations sur l'état de délabrement de notre administration depuis des années (6 000 emplois de douaniers supprimés en 25 ans, de nombreuses fermetures de bureaux et brigades, des conditions de travail dégradées, etc) et surtout une politique salariale en berne, sans aucune revalorisation, sans aucune reconnaissance.

L'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-Solidaires-UNSA-CGC-USDFO demande en urgence une audience chez le Ministre de tutelle, Gérald Darmanin, le Directeur général assurant lui-même que les dossiers effectifs, rémunération et pouvoir d'achat ne relèvent pas de la compétence de son comité technique.

D 59	Mars 2019 – Sommaire :
> Borne 1 :	Les douaniers font leur grand débat !
> Borne 2 :	Compte-rendu du GT DUERP de la DR de Lille
> Borne 3 :	Compte-rendu du GT DUERP de la DR de Lille
> Borne 4 :	Les cotisations 2019 de l'UNSA Douanes



Compte rendu Groupe de Travail DUERP du 27/02/2019



L'objectif de cette réunion était de présenter le DUERP (Document Unique d'Évaluations des Risques Professionnels) pour consolidation et validation avant la transmission au CHS.

La réunion concernait la Direction Régionale de Lille et présentait la version 2019 du DUERP reprenant peu d'évolution par rapport au document précédent, puisqu'il n'y a pas eu de nouvelle consultation de l'ensemble des agents cette deuxième année.

Étaient présents à ce groupe de travail, le directeur régional, le secrétariat général (SG), les chefs divisionnaires ou leurs adjoints et les différentes organisations syndicales.

Le Directeur a expliqué son choix de faire un GT restreint sans les chefs de services notamment afin d'être moins nombreux et donc plus efficaces.

Aucune organisation syndicale n'ayant de déclaration liminaire à faire, le GT a commencé par la présentation du bilan CHS de 2018 par le SG.

I Bilan CHS 2018

Elle est revenue sur les projets effectués et les formations insistant sur les coûts de ces formations et les surcoûts liés aux absences.

Il a été noté que les formations, bien que plus nombreuses, ne sont pas encore suffisantes pour couvrir les besoins des agents et qu'il pouvait y avoir quelques problèmes avec certaines formations, notamment celle de « conduite rapide » où le prestataire ne suivrait pas forcément le cahier des charges tel que défini au départ. Il est possible que lors des prochains CHS, d'autres prestataires soient envisagés.

Il a été évoqué également lors de ce bilan, la problématique des fosses ou des ponts élévateurs réclamés par les brigades pour lequel le CHS se retrouve face à des problèmes soit de coûts trop élevés soit de contraintes de normes.

II DUERP 2019

Le directeur a insisté sur le fait que l'exercice 2019 est un ajustement du DUERP, celui-ci couvrant la campagne 2017-2018, et qu'au vu des retours, il y avait globalement moins de lignes qu'en 2019.

Les représentants des syndicats lui ont toutefois précisé que si les agents n'avaient pas abondé le DUERP cette année, de nouveaux risques étaient tout de même présents au vu du nombre de fiches de signalement déposées cette année avec des problèmes assez lourds à gérer.

Ce à quoi le DR a répondu que, la DR traite dans les 48 heures les fiches de signalement transmises, mais il n'a pas d'obligation de résultat et que celles-ci relevaient le plus souvent de la subjectivité !

Ces dernières paroles recueillant d'ailleurs l'approbation des divisionnaires, notamment de la division de Lille...

Le DR a demandé à ce que l'on parvienne à une cotation des risques harmonisée. Il lui a été répondu que ça ne devrait pas aboutir à un déclassement systématique des risques notamment ceux du niveau A.

Pour sa part, le DR estime qu'il représente l'administration et que, du point de vue de celle-ci, le risque A bloque le fonctionnement du service. Aussi, il préconisera systématiquement un déclassement en B.

Le GT a ensuite examiné les lignes du DUERP préalablement regroupées par type de risque. Il a été décidé de rassembler certains doublons afin de rendre plus lisible le document et de retirer les lignes concernant des risques n'ayant plus lieu d'être.

Ce fut le cas pour exemple de ceux liés à la BSE de Lesquin qui avaient été soulevés lors de la fermeture éventuelle (le sujet n'est plus d'actualité).

Concernant le risque sur le bureau de **LESQUIN** relatif à l'état des sièges, il a été demandé que dans les mesures de préventions envisagées, le terme « ergonomique » soit retiré afin que ne soit indiqué que « renouvellement des sièges ». La notion d'ergonomie relève du domaine de la préconisation médicale individuelle. Or, le remplacement des sièges est nécessaire pour l'ensemble des agents .

Au niveau de l'environnement de travail, pour le travail sur écran, il a été annoncé que des bras articulés et des bras élévateurs d'écran étaient en cours de devis pour équiper les bureaux notamment au **CODT**. Il a été proposé qu'à ces mesures soit rajoutée l'utilisation de lunettes anti-reflet actuellement en expérimentation à IDS notamment. Le DR y serait favorable dès lors que ce type d'équipement ne relève pas également de la préconisation du médecin de prévention.

Toujours au niveau de l'environnement de travail, a été évoqué le problème de l'ambiance sonore, notamment pour les agents travaillant dans les **halls de gare ou d'aéroport**. Il a été suggéré de demander à ce que des travaux d'isolation phonique soient réalisés ou de doter les agents de bouchons d'oreilles afin d'atténuer le bruit de fond. Pour les travaux, la DR a répondu que pour les bâtiments n'appartenant pas à l'administration, il serait difficile de réaliser quelque chose. Concernant les bouchons, ceux-ci relevaient également du médecin de prévention, voire d'une prescription médicale et qu'il ne pouvait dans tous les cas pas s'agir de dotation collective.

Il a été évoqué le problème des locaux de **Lille Gares** régulièrement sujets à des remontées d'égouts (odeurs et liquides). Des travaux ont bien été réalisés, mais il n'est pas exclu que cela se reproduise. Concernant des travaux de plus grandes ampleurs, il est difficile de pouvoir arriver à un accord avec la société gérant les locaux de Lille Europe. Le DR s'engage cependant à rencontrer le responsable du site pour évoquer la possibilité d'engager des aménagements.

Concernant le problème des **étuis de ceinturon** gênants, notamment lors des déplacements routiers, il a été demandé que, dans la mesure de prévention envisagée, la mention « préconisée » soit retirée car elle induirait un problème de santé des agents et donc serait potentiellement préjudiciable pour leur carrière.

Il a été évoqué également les problèmes de parking. Pour celui de **Valenciennes**, les travaux sont en cours de budgétisation. Pour celui de **Lesquin**, une demande de signalétique va être faite auprès de la municipalité pour réduire le risque accidentogène lié à la sortie du parking.

Il a été évoqué ensuite la situation du bureau de **Valenciennes**, pour lequel le directeur estime que les risques peuvent être retirés, la situation étant en évolution « positive ». Les syndicats ont demandé que les risques soient maintenus pour la plupart dans l'attente de voir la réelle évolution de la situation. Il a été également demandé que certaines lignes concernant des agents clairement identifiés soient modifiées ou n'apparaissent pas sur un document accessible à tous.



En conclusion, le DR a maintenu sa volonté de retirer les lignes devenues sans objet suite au changement hiérarchique intervenu au bureau.

Les représentants des personnels ont tenu à signaler que la majorité des risques concernaient un nombre limité de bureaux (essentiellement le BP de Valenciennes, le BFCI et Lesquin BSE) pour lesquels il y a réellement un malaise. A cela, il risque de s'ajouter la situation de Lille Gares. Si le nombre de lignes semblait en baisse en 2019, il n'est pas exclu que celui-ci ne reparte à la hausse lors de l'élaboration du prochain DUERP.

III Projets présentés pour financement au prochain CHS

Pour finir, le SG a présenté l'ensemble des projets qui seront soumis au prochain CHS pour financement (Projet DR et DI) :

- IDS : éclairage et réfection des sanitaires ;
- DI : changement de ventilateurs et convecteurs ;
- Halluin : éclairage salle de réunion, toiture terrasse ;
- Lesquin : toiture terrasse, stores, sol du local social, sol de la salle de réunion (odeur chimique nécessitant de tout changer) éclairage et plafond ;
- Baisieux : haut vent entrée, store et escalier menant au premier étage ;
- Valenciennes (Prouvy) : éclairage extérieur (coût chiffré 11 000€) et climatiseur bureau accueil ;
- BFCI : installation de deux douches (coût chiffré 17 000€) ;
- Cambrai : installation de vide seau, climatiseurs ;
- St Aybert : climatiseurs ;
- Mons : meubles local social ;
- Moniteur de tir : combinaison spéciale (2 par moniteur, coût chiffré 2 900€) ;
- Lesquin BSE/Baisieux : lit de repos – diable ;
- Maubeuge : marche pied – combinaisons de travail ;
- nouveaux agents : dotation lampe + chaussures de sécurité.

Le DR a conclu le GT en annonçant que le document travaillé serait envoyé aux différents participants pour validation avant le 30 mars 2019.

Les cotisations UNSA Douanes 2019

Grades ou situation	Montant annuel 2019	Montant annuel après déduction fiscale	Coût mensuel après déduction fiscale
Stagiaire	22 €	7 €	0,58 €
Agent « Contractuel »	27 €	9 €	0,75 €
Agent de Constatation	65 €	23 €	1,92 €
ACP2	78 €	26 €	2,17 €
ACP1	84 €	29 €	2,42 €
Contrôleur 2 nd classe	89 €	30 €	2,50 €
Contrôleur 1 ^{ère} classe	95 €	32 €	2,66 €
Contrôleur Principal	101 €	34 €	2,83 €
Inspecteur	117 €	40 €	3,33 €
IR3	127 €	43 €	3,58 €
IR2	132 €	45 €	3,75 €
IR1	137 €	47 €	3,91 €
IP1/IP2	144 €	49 €	4,08 €
DSD2/DSD1	154 €	51 €	4,25 €
DI/DR/DF	175 €	58 €	4,83 €
Administrateur civil	218 €	74 €	6,16 €
Retraités Catégorie C	33 €	11 €	0,91 €
Retraités Catégorie B	40 €	13 €	1,08 €
Retraités Catégorie A	46 €	15 €	1,25 €



Gestion en ligne

Gérez votre adhésion et payez votre cotisation en ligne !



Section Locale UNSA DOUANES de LILLE (DR)

téléphone local : 06.82.11.34.81

courriel: unsa-lille@douane.finances.gouv.fr

« La drève 59 » est le bulletin d'information de la section locale des douanes de Lille (DR) imprimé au local UNSA Douanes.